

Pack signalétique DAE - 5 Panneaux signalétique DAE

Référence : G3580024



DESCRIPTION :

Découvrez notre **pack signalétique DAE** pour une utilisation intérieure. Un pack économique qui vous permettra d'indiquer efficacement l'emplacement de votre défibrillateur dans votre établissement.

INFORMATION PRODUIT

Nous mettons à votre disposition un **pack signalétique DAE** pour une **utilisation intérieure**. Les différents panneaux contenus dans le pack sont tous en matière **vinyle**. Vous indiquerez efficacement à l'intérieur de vos locaux l'emplacement d'un défibrillateur automatisé externe.

Ce que contient ce pack signalétique pour l'intérieur :

- Panneau carré Pictogramme Premiers Secours "Défibrillateur" - Vinyle - 125 x 125 mm. Référence : A3180011
- Signalétique DAE flèche à droite - Vinyle - 300 x 100 mm. Référence : A3380036
- Signalétique DAE flèche à gauche - Vinyle - 300 x 100 mm. Référence : A3380040
- Panneau "consigne en cas de malaise" DAE - Vinyle - 210 x 150 mm. Référence : A3380059
- Signalétique DAE - Vinyle - 420 x 280 mm. Référence : A3380051

Ce que contient ce pack signalétique pour l'extérieur :

- 1 Panneau carré Pictogramme Premiers Secours "Défibrillateur" PVC 125x125mm. Référence : A3180009
- 1 Signalétique Fleche droite DAE - PVC - 300 x 100 mm. Référence : A3380038
- 1 Signalétique Fleche gauche DAE - PVC - 300 x 100 mm. Référence : A3380042
- 1 Panneau "consigne en cas de malaise" DAE PVC 210 x 150 mm. Référence : A3380055
- 1 Signalétique DAE - PVC 225 x 150 mm. Référence : A3380058.



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com



Ce que dit la loi Décret du 19 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs automatisés externes :

Pour faciliter l'accès au défibrillateur automatisé externe, il faut mettre en place une **signalétique**, conformément à l'arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des collectivités territoriales de l'article R. 123-58 du **décret du 19 décembre 2018**.

En effet, il existe donc plusieurs panneaux permettant d'identifier rapidement où se trouve un **défibrillateur automatisé externe**.

Ces panneaux doivent posséder la norme **ISO EN 7010** depuis le 1^{er} janvier 2014. Toute nouvelle installation de panneaux doit être conforme à cette norme et présenter les pictogrammes conformes.

Ces panneaux répondent à l'**arrêté du 29 octobre 2019** relatif à la conformité des panneaux défibrillateurs automatisés externes. Leurs dimensions ainsi que leurs couleurs respectent les **dispositions graphiques demandées**.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. G3580024 Modèle - Intérieur

Réf. G3580025 Modèle - Extérieur



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com